

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 12–14 novembre 2012

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/6-D/Add.1

3 octobre 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OD**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion de la performance et de l'obligation redditionnelle

** Département des opérations

CONTEXTE

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Afghanistan.
2. Le Secrétariat accueille avec intérêt les constatations et les recommandations, qui seront prises en compte lors de la révision de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR).
3. Le conflit en Afghanistan a engendré pauvreté, régimes alimentaires inadaptés et carences en micronutriments, autant de facteurs qui contribuent à la dénutrition. Les épisodes de sécheresse survenus récemment et les mauvaises récoltes ont aggravé la situation, et une part importante de la population qui produit habituellement ses propres aliments est désormais tributaire du marché, devenu la principale source de nourriture.
4. Compte tenu du contexte politique et des conditions de sécurité, il est devenu particulièrement difficile de garantir l'efficacité de l'assistance alimentaire. Il est indispensable d'accroître la proportion des interventions ciblées menées à la faveur de partenariats pour que l'assistance alimentaire assurée par le PAM contribue au renforcement de la capacité de résistance et à la mise en place de filets de sécurité communautaires.
5. Les réponses du Secrétariat aux recommandations figurent dans le tableau ci-après.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Remanier tout le portefeuille conformément aux priorités nationales, au contexte opérationnel et aux capacités du personnel.</p> <p>1a) Utiliser l'examen stratégique et le processus de réaligement en cours pour axer le portefeuille sur de grandes priorités à moyen terme, éventuellement en travaillant dans un plus petit nombre de communautés, tout en conservant une vision à long terme. Veiller à ce que les décisions touchant la révision budgétaire de l'IPSR reposent sur une analyse approfondie du conflit, notamment pour ce qui est de l'organisation des projets, du renforcement des capacités institutionnelles, de l'utilisation de l'analyse stratégique des risques, des outils liés à l'application du principe amélioré consistant à ne pas nuire, etc.</p> <p>1b) Étant donné qu'il faut nationaliser les postes et accroître la gestion à distance, augmenter les ressources et le personnel consacrés aux questions de conformité et permettre aux communautés de se faire davantage entendre au sujet de la reddition de comptes et de la remontée de l'information.</p>	<p>Bureau de pays, en coordination avec le Bureau régional de Bangkok (Asie) (ODB), la Division des programmes (ODX), la Division des politiques, de la planification et des stratégies (PS), la Sous-Division de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise (ODEP), la Division de la gestion de la performance et de l'obligation redditionnelle (RMP), et la Division de la sécurité sur le terrain (ODF)</p> <p>Bureau de pays, ODB</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les priorités des programmes seront réaménagées et prises en compte dans la révision budgétaire de 2013 pour l'IPSR 200063 et dans la prochaine IPSR, prévue pour 2014. Le bureau de pays travaille:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ à la réalisation d'une analyse complète du contexte et des conflits – tenant compte d'une évaluation des risques, du principe consistant à ne pas nuire, de la problématique hommes-femmes et des questions de protection – qui trouve un juste équilibre entre les risques liés à la sécurité et aux programmes et les activités d'assistance essentielles; ➤ à l'élaboration de stratégies pour les activités relatives à la nutrition, à l'éducation et au renforcement de la capacité de résistance des communautés, afin de faire concorder l'IPSR avec les programmes afghans prioritaires et les politiques du PAM; et ➤ à la définition de moyens d'appuyer le cadre d'action pour la nutrition élaboré par des ministères, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui est conçu pour veiller à ce que des mesures cohérentes soient prises pour lutter contre la dénutrition et fera partie du cadre de politique générale concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle que mettent au point des ministères avec l'appui de la FAO et du PAM. <p>Un bilan d'effectifs et une étude sur l'efficacité de septembre 2012 ont conduit à revoir la structure des effectifs pour tenir compte du portefeuille réaménagé et promouvoir le recrutement sur le plan national pour les opérations du PAM.</p>	<p>Décembre 2012</p> <p>Octobre 2012</p> <p>Décembre 2012</p> <p>Octobre 2012</p> <p>Septembre 2012–juin 2013</p>



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
1c) Revoir la gestion interne, la formation du personnel et les capacités de celui-ci afin de mieux tenir compte du fait que le portefeuille est plus concentré et que les risques doivent être évalués en continu.	Bureau de pays Bureau de pays, en coordination avec ODB	Fin 2011, le bureau de pays a élaboré une stratégie de formation du personnel axée sur la nationalisation de plusieurs postes internationaux; un administrateur national chargé du renforcement des capacités a été embauché à temps plein en avril 2012 pour superviser le plan. En septembre, 718 agents avaient été formés. Les futures formations mettront l'accent sur les compétences de base. L'évaluation des risques a été incluse dans la révision budgétaire de l'IPSR et sera régulièrement revue puisqu'il s'agit d'une priorité de la direction.	Juillet 2012 Août 2012
Recommandation 2: Veiller à ce que le PAM ait un positionnement stratégique lui garantissant une efficacité maximale. 2a) Affiner le ciblage tout au long du cycle de l'IPSR en actualisant régulièrement l'analyse nationale des risques et de la vulnérabilité, et améliorer en parallèle la collecte de données grâce à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité (ACV), tout en mettant l'accent sur les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte. Les nouvelles données issues de l'analyse nationale des risques et de la vulnérabilité ainsi que de l'ACV devraient être rapprochées de celles issues des évaluations de l'accès actuellement menées par des organismes des Nations Unies. Continuer de travailler par l'entremise des modules de la sécurité alimentaire, de l'agriculture ainsi que de la nutrition pour plaider en faveur d'une amélioration du ciblage et du renforcement de l'intégration et de la programmation conjointe.	Bureau de pays, en coordination avec ODB, le Service de l'analyse de la sécurité alimentaire (ODXF), la Division des situations d'urgence (ODE) et des partenaires des Nations Unies Bureau de pays, en coordination avec ODB, ODX, PS, la Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG (ERM) et RMP	La recommandation est acceptée. Le PAM a appuyé le Bureau central de la statistique de l'Afghanistan lors de l'évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité de 2011/12, principale estimation de l'insécurité alimentaire et base du ciblage pour l'IPSR de 2013. Le PAM ciblera les populations des districts dans lesquels l'insécurité alimentaire dépasse 40 pour cent. L'accès et la disponibilité de partenaires seront pris en compte pour déterminer la couverture des programmes. Le PAM codirige avec la FAO le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture aux niveaux national et régional en vue d'améliorer le ciblage, l'intégration et la programmation conjointe. Le bureau de pays continuera d'appuyer la réalisation d'analyses nationales de la sécurité alimentaire telles que l'évaluation nationale des risques et de la vulnérabilité et l'élaboration de stratégies nationales.	Septembre 2012– février 2013 Août–décembre 2012
Recommandation 3: Adapter les programmes au contexte.		La recommandation est partiellement acceptée. S'agissant de la recommandation 3c) (qui concerne la lutte contre la tuberculose), le PAM a décidé de suspendre son programme relatif à la tuberculose à compter d'avril 2013 (voir ci-dessous).	



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>3a) Maintenir la capacité d'intervention en cas d'urgence (distributions générales de vivres/activités VCT et SNMI), tout en réduisant les délais du processus d'évaluation, en particulier pour les populations déplacées par le conflit.</p>	<p>Bureau de pays, en collaboration avec ODB, ODX et PS</p>	<p>Les plans concernant les distributions générales de vivres en situation d'urgence en 2013 répondent aux besoins essentiels des populations vulnérables touchées par le conflit, les catastrophes naturelles ou l'insécurité alimentaire saisonnière aiguë.</p> <p>Le PAM a signé un mémorandum d'accord avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin d'assurer la réalisation d'interventions d'urgence coordonnées et organisées selon les priorités, et il a établi des partenariats de réserve avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour garantir une intervention rapide en cas de choc sur le plan local.</p> <p>Le programme de supplémentation alimentaire ciblée du PAM et les activités relatives à la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë seront transposés à plus grand échelle afin de prendre en charge les enfants souffrant de malnutrition aiguë, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les districts où les taux de malnutrition aiguë globale excèdent le seuil d'urgence.</p>	<p>Janvier-décembre 2013</p> <p>Janvier-décembre 2013</p> <p>Janvier-décembre 2013</p>
<p>3b) Établir un ordre de priorité pour les interventions de relèvement, en fonction des résultats du suivi concernant leur pertinence, leur efficacité et leur efficacité, les activités VCA liées à la résilience des communautés jouant un rôle de premier plan.</p>	<p>Bureau de pays, en collaboration avec les parties prenantes dans le pays</p>	<p>Des programmes Vivres pour la création d'avoirs (VCA) et des activités touchant la résilience des communautés seront mis en œuvre dans les districts très gravement et gravement exposés à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles.</p>	<p>Janvier-décembre 2013</p>
<p>3c) Maintenir le programme d'incitation relatif à la lutte contre la tuberculose, mais en rendant plus précisément compte de la réalisation des objectifs.</p>		<p>À la lumière du remaniement opéré pour mettre l'accent sur les critères principaux de l'insécurité alimentaire aiguë, le programme de lutte contre la tuberculose sera suspendu à compter d'avril 2013. Bien que la tuberculose constitue un problème critique en Afghanistan, la priorité du PAM est de lutter contre l'insécurité alimentaire aiguë et il doit donc s'adapter à la réduction des ressources en 2013 et à la nécessité de recentrer les activités. À l'issue d'un examen devant permettre de déterminer si l'alimentation fait nécessairement partie du traitement contre la tuberculose, une décision sera prise quant à la remise en place du programme; cela sera appuyé par une évaluation de la capacité du PAM de gérer plusieurs activités, de la disponibilité de ressources et d'autres facteurs.</p>	<p>Mars 2013</p>



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>3d) Envisager de réduire l'échelle des activités VPE et de remanier celles-ci.</p> <p>3e) Recourir à l'initiative limitée concernant les filets de sécurité en milieu urbain là où cela est possible afin d'étayer l'élaboration d'une politique nationale de protection sociale.</p>		<p>Le programme Vivres pour l'éducation (VPE) du PAM sera considérablement réduit et recentré sur les zones où le taux d'insécurité alimentaire est supérieur ou égal à 40 pour cent et où les écoles affichent des taux de scolarisation médiocres et de fortes inégalités entre les sexes. De 6 000 écoles ciblées en 2011/12, on passera à 1 040 écoles en 2013, et le PAM travaillera en partenariat avec l'UNICEF et son programme Écoles amies des enfants.</p> <p>L'activité du PAM en milieu urbain, à savoir les filets de sécurité faisant intervenir des transferts monétaires et des bons, sera réduite en 2013 et axée sur l'appui aux populations urbaines les plus en difficulté. Une étude de faisabilité sur la mise en œuvre de programmes axés sur les transferts monétaires en Afghanistan a été conduite en juillet 2012¹. Dans le cadre d'un projet pilote de transferts monétaires qui sera mis en œuvre en 2013, il est prévu de passer de l'utilisation de bons en papier à celle de bons électroniques. Le PAM élaborera une stratégie plus détaillée concernant les filets de sécurité pour la nouvelle IPSR en 2014.</p> <p>En 2013, le PAM utilisera des espèces et des bons pour procéder à des transferts assortis de conditions dans le cadre de certaines interventions consécutives à une situation d'urgence et d'activités Vivres pour la formation (VPF).</p>	<p>Janvier-décembre 2013</p> <p>Janvier-décembre 2013</p>
<p>Recommandation 4: Améliorer les partenariats opérationnels.</p>		<p>La recommandation est partiellement acceptée. S'agissant de la recommandation 4e), le PAM abordera les "mesures d'incitation pour le personnel" de manière plus générale que ce qu'ont recommandé les évaluateurs (voir ci-dessous).</p>	

¹ Réalisée par un chargé de programmes du Bangladesh faisant l'objet d'une affectation temporaire; les résultats seront publiés en octobre 2012.



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
4a) Transposer à plus grande échelle les programmes conjoints en mettant en œuvre des initiatives des Nations Unies et des donateurs.	Bureau de pays, en collaboration avec ODB, ODX et ERM	<p>En 2011/12, le PAM a conclu plusieurs accords avec des contreparties gouvernementales et des organismes des Nations Unies pour orienter des activités conjointes; ces accords seront revus et mis à jour chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une lettre d'intention a été signée fin 2011 avec la FAO pour définir conjointement des programmes et établir des politiques touchant six aspects de la sécurité alimentaire, conformément à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan de 2009. ➤ Une lettre d'accord a été signée en juin 2012 avec l'OIM pour la collaboration au niveau national en cas d'intervention pour faire face à une catastrophe naturelle. ➤ Une lettre d'accord au niveau national sera signée d'ici à novembre 2012 avec l'UNICEF en faveur d'interventions concertées dans les domaines de la nutrition et de l'éducation; le PAM et l'UNICEF poursuivront la mise en œuvre conjointe des activités de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë en 2012 et 2013. ➤ Le mémorandum d'accord conclu avec le HCR sera renouvelé en octobre 2012 pour tenir compte des changements apportés aux interventions conjointes destinées à venir en aide aux populations touchées par les conflits et aux personnes déplacées. 	<p>Décembre 2012</p> <p>Juin 2012</p> <p>Novembre 2012 – décembre 2013</p>
4b) Définir des critères précis pour la sélection des partenaires coopérants, reposant sur l'efficacité et l'efficience de l'exécution, et développer les relations sur la base de contrats clairs et détaillés qui précisent les attentes, les rôles et les responsabilités des deux parties.	Bureau de pays, en collaboration avec ODB	<p>En mai 2012, le PAM a fait réaliser une étude portant sur des modèles de partenariat à court et à moyen terme en vue de maximiser l'efficacité et la transparence et de réduire les risques au minimum. Sur cette base, à partir de 2013, le PAM établira des partenariats avec²:</p>	<p>Septembre 2012</p>

² Le PAM admet qu'à l'avenir, les partenariats seront établis avec des ONG et/ou le Gouvernement, en fonction de l'activité concernée.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
4c) Examiner comment améliorer les partenariats avec les ONG en associant appui à la mise en œuvre et renforcement des capacités. L'instauration de relations de longue durée avec un nombre plus restreint de communautés constituera vraisemblablement la voie à suivre.		<ul style="list-style-type: none"> ➤ des ONG locales et nationales pour poursuivre la livraison de l'assistance alimentaire dans les situations d'urgence et lors des premières phases du redressement; et ➤ des organismes gouvernementaux de contrepartie pour renforcer les capacités, offrir une assistance technique, et assurer le partage de l'information et la coordination. <p>Un cadre de partenariat sera élaboré par le bureau de pays afin de maximiser l'impact des programmes et d'améliorer les capacités d'intervention et le respect de l'obligation redditionnelle; il comprendra un critère plus précis pour la sélection des partenaires et des dispositions allant dans le sens d'une approche plus flexible et décentralisée, qui prévoient des engagements financiers pluriannuels.</p>	Décembre 2012
4d) Accroître la communication au niveau des communautés et sensibiliser davantage celles-ci à ce à quoi elles ont droit; ces droits doivent prendre en compte une perspective sexospécifique.		<p>En janvier 2012, le bureau de pays a élaboré une stratégie de communication et de sensibilisation en vue d'améliorer l'accès à des fins humanitaires, la transparence et la sécurité. Elle prévoit des supports faisant toute la lumière sur les droits relatifs aux rations et la promotion de la permanence téléphonique mise en place par l'unité de la conformité aux normes en 2012 pour recueillir les informations communiquées par les bénéficiaires. Une analyse des besoins sexospécifiques des femmes, des hommes, des garçons et des filles sera incorporée d'ici à la fin de 2012.</p>	Décembre 2012
4e) Mettre en place des systèmes d'incitation pour le personnel qui tiennent compte du temps passé à assurer la coordination et la collaboration dans le cadre de la planification et des initiatives menées à bien conjointement avec d'autres acteurs du développement.		<p>Le PAM souscrit partiellement à la recommandation 4e). Plutôt que de mettre l'accent sur des structures d'incitation devant encourager le personnel à collaborer avec d'autres acteurs du développement, par exemple, le bureau de pays engagera le personnel à adopter une vision plus large de la programmation. Conformément au plan de renforcement des capacités du personnel en cours [voir la recommandation 1c)], des indicateurs relatifs à la coordination et à la collaboration seront inclus dans les rapports d'évaluation.</p>	Janvier 2013



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 5: Mettre davantage l'accent sur la prise en main des programmes par le pays.</p> <p>5a) Accorder explicitement plus d'importance au renforcement des capacités nationales en matière de coordination et de facilitation de la prestation de services.</p> <p>5b) Accroître l'appui offert au Bureau central de la statistique en vue de l'élaboration, par exemple, d'un processus continu d'analyse nationale des risques et de la vulnérabilité.</p>	<p>Bureau de pays, en collaboration avec ODB et ODX</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays a élaboré une stratégie de développement assortie d'un budget, dont les principaux éléments sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ renforcement des capacités des homologues gouvernementaux en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et de préparation aux situations d'urgence, y compris appui constant au Bureau central de la statistique et à l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes; ➤ création d'un fonds d'affectation spéciale pour les Achats au service du progrès appuyant les trois modalités utilisées en Afghanistan: i) l'achat au niveau local des produits alimentaires à distribuer dans le cadre du programme d'aide alimentaire du PAM; ii) la production locale de biscuits à haute teneur énergétique à distribuer dans le cadre des programmes VPE; et iii) la mise en œuvre de programmes de surveillance de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments; et ➤ l'offre d'un appui constant à la réserve stratégique de céréales du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du bétail pour garantir l'existence de capacités nationales de stockage d'urgence pour le blé. <p>Un consultant sera recruté pour concevoir un dispositif d'assistance technique pour le renforcement des capacités dans le cadre de la nouvelle IPSR en 2014.</p>	<p>Janvier 2012</p> <p>Jun 2013</p>
<p>Recommandation 6: Accorder davantage d'importance à la qualité de la prise en compte de la problématique hommes-femmes et des questions de protection dans la programmation du PAM.</p>		<p>La recommandation est acceptée.</p>	



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
6a) Accorder une attention nouvelle à l'analyse de la problématique hommes-femmes et de la protection lors de la conception des activités et dans les stratégies d'exécution destinées aux programmes ciblés et généralisés ainsi qu'au suivi et à la communication de l'information, en s'appuyant sur les partenariats stratégiques et les ressources disponibles dans le pays.	Bureau de pays, avec l'appui du Siège et d'ODB	Le Siège aidera le bureau de pays à trouver un partenaire de réserve en mesure de nommer un administrateur chargé des questions touchant la problématique hommes-femmes et la protection pour faciliter l'intégration de celles-ci dans toutes les interventions du PAM en 2013 et dans l'IPSR pour 2014-2015. Cet agent représentera le PAM lors des réunions interorganisations relatives aux questions de protection.	Octobre 2012
6b) Cela inclurait l'élaboration d'une série d'actions immédiates, à court terme et à moyen terme, visant à accroître l'attention accordée à l'égalité des sexes et à renforcer l'obligation redditionnelle à cet égard. Définir la vision du bureau de pays, en présentant les résultats attendus et les stratégies d'exécution prévues s'agissant de l'égalité des sexes. Réaliser un audit du portefeuille sous l'angle du respect du principe de l'égalité des sexes, pour aboutir au final à la définition d'orientations détaillées pour l'intégration de la problématique hommes-femmes destinées à la nouvelle stratégie de pays et à l'IPSR remaniée. Exploiter les partenariats stratégiques et les ressources disponibles dans le pays.		L'administrateur coordonnera la mise en œuvre du Plan d'action sur la problématique hommes-femmes et la protection élaboré dans le pays par le PAM en juin et fondé sur la politique de protection humanitaire de 2012 et le Plan d'action institutionnel afférent à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2010-2011), qui prévoit le renforcement des capacités du personnel et un audit de l'égalité de traitement des sexes. Au Siège, le Service chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes donnera des conseils sur la conduite de cet audit.	Décembre 2012
		En plus de mettre en œuvre des programmes VPE et VPF qui ciblent les femmes et visent à lutter contre l'inégalité entre les sexes, le PAM collaborera avec des organismes des Nations Unies, le Gouvernement et les ONG partenaires pour intégrer les objectifs en matière de protection et d'égalité des sexes dans les programmes d'assistance alimentaires et établir des systèmes de gestion de l'information liée à la protection. Une formation consacrée à l'analyse différenciée par sexe est prévue pour les bureaux régionaux et les bureaux de pays dans le cadre de la mise en place par le PAM du marqueur de l'égalité des sexes du Comité permanent interorganisations. Celui-ci contribue à faire mieux comprendre le contexte et à améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes lors de la conception et de la mise en œuvre des projets et de la communication d'informations à leur sujet; toutefois, pour être efficace, ce marqueur doit emporter l'adhésion des cadres supérieurs et du personnel.	Septembre 2012 Avril 2013

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN AFGHANISTAN

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>6c) Mener une analyse complète du portefeuille à la lumière du principe amélioré consistant à ne pas nuire, afin de déterminer comment les questions de protection seront traitées dans la nouvelle stratégie de pays et l'IPSR remaniée.</p>		<p>À compter de 2013, le cadre de responsabilité pour la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes du PAM, qui concorde avec le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies³ posera des jalons pour l'établissement de rapports sur l'égalité des sexes aux niveaux national et régional.</p> <p>Le conseiller régional du PAM chargé des questions de protection effectuera une évaluation préliminaire des besoins et fixera des points d'action pour la mise en œuvre dans les années à venir.</p> <p>Depuis le lancement en 2005 du projet du PAM touchant la protection qu'appuient le Siège et le conseiller régional pour les questions de protection, le bureau de pays a tiré profit de plusieurs ateliers et d'études réalisées sur le terrain pour renforcer les capacités des administrateurs nationaux et garantir l'existence de compétences de base. Le bureau de pays participera en 2013 à un projet pilote portant sur la nouvelle politique du PAM en matière de protection. Le Service des politiques humanitaires et des situations de transition et le conseiller régional pour les questions de protection continueront d'aider le bureau de pays à intégrer la protection dans ses opérations, en mettant l'accent sur l'analyse du contexte, du conflit et du principe consistant à ne pas nuire.</p>	<p>Décembre 2013</p> <p>Octobre 2012</p> <p>Fin 2013-2014</p>



³ CEB/2006/2.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
ERM	Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
ODE	Division des situations d'urgence
ODEP	Sous-Division de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise
ODF	Division de la sécurité sur le terrain
ODX	Division des programmes
ODXF	Service de l'analyse de la sécurité alimentaire
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
PS	Division des politiques, de la planification et des stratégies
RMP	Division de la gestion de la performance et de l'obligation redditionnelle
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoins
VCT	Vivres contre travail
VPE	Vivres pour l'éducation
VPF	Vivres pour la formation